

Accompagnement des jeunes vers l'emploi : l'exemple du "parcours sécurisé RATP"

01 Avril 2015

Marine Taverne - Manager territoriale Est francilien d'Assofac



Avec le "parcours sécurisé RATP", mis en œuvre par Assofac, une soixantaine de jeunes franciliens bénéficieront en 2015 d'une remise à niveau pour se présenter aux épreuves de recrutement de l'opérateur de transport.

« L'implication de l'ensemble des acteurs, alliée à la compréhension des besoins et des contraintes de chacun, explique la réussite de ce parcours sécurisé. »

Pourquoi le "parcours sécurisé RATP" a-t-il été créé ?

La RATP doit faire face aujourd'hui à d'importants besoins en recrutement sur le métier de machiniste receveur (conducteur de bus), liés aux départs à la retraite. Comme l'entreprise ne pouvait pas honorer l'ensemble de ces besoins via les recrutements classiques, elle a fait appel à la Région Ile-de-France et aux Conseils généraux, afin de mettre en place ce parcours sécurisé. L'objectif est de rechercher des jeunes qui n'ont pas le niveau requis pour postuler et de les former afin qu'ils puissent réussir les épreuves de recrutement de la RATP. Assofac a été associé à ce projet en tant que structure porteuse de l'un des pôles de projet professionnel (PPP) Avenir jeunes en Ile-de-France.

Quand a-t-il été mis en place ?

Nous avons expérimenté pour la première fois le parcours sécurisé RATP en 2013, dans le Val-de-Marne (94). En 2014, nous avons organisé une autre session dans ce département, ainsi qu'une session en Seine-Saint-Denis (93). En 2015, nous organiserons deux nouvelles sessions dans chacun de ces départements. Par ailleurs, Assofac met en œuvre d'autres parcours sécurisés, avec la SNCF et avec des CFA.

A quel public s'adresse le parcours sécurisé ?

Le public du parcours sécurisé est assez différent de celui du PPP Avenir jeunes. En effet, ce parcours s'adresse à des jeunes qui ont déjà eu une première expérience professionnelle et qui ont le permis B. Aussi, nous avons dû mettre en place un processus de recrutement dérogatoire, en parallèle de nos recrutements classiques. Depuis la dernière session, nous accueillons également dans le parcours sécurisé quelques personnes bénéficiaires du RSA, en partenariat avec le Conseil général du 93.

Comment recrutez-vous les candidats ?

Le recrutement pour le parcours sécurisé est long et demande beaucoup de préparation en amont, même si nous essayons de réduire au maximum les délais. Pour trouver des candidats, nous nous appuyons sur les autres réseaux de prescripteurs (missions locales et PPP Avenir jeunes), puis nous organisons une information collective. Les candidats intéressés passent ensuite une petite évaluation, qui nous permet de les sélectionner pour passer un entretien de motivation. Les jeunes passent ensuite des tests psychomoteurs, organisés par la RATP, avant de pouvoir entrer en formation.

Comment se déroule ensuite le parcours ?

Le parcours sécurisé dure 420 heures (3 mois). Il comprend 4 unités : "projet professionnel", "remise à niveau", "communication" et "informatique". Les candidats vont travailler sur la fiche de poste, préparer l'entretien de recrutement et les tests de logique, travailler sur la gestion des conflits ou du stress... Ils ont également des cours de mathématiques, de français et passent le PSC1 (1ers secours). La RATP est aussi très impliquée durant la formation : les jeunes rencontrent les chargés de recrutement de l'entreprise et effectuent des journées en immersion, au centre de formation et avec un conducteur de ligne.

Quels résultats obtenez-vous ?

Lors de la dernière session, nous avons obtenu 90 % de réussite, avec 14 jeunes sur 15 qui ont réussi les entretiens. Le taux de réussite varie selon les groupes et la motivation des jeunes, mais nous avons globalement de très bons résultats. C'est ce qui pousse la RATP à continuer à s'engager sur ce parcours sécurisé.

Quels sont les facteurs qui expliquent selon vous cette réussite ?

L'implication de l'ensemble des acteurs, allée à la compréhension des besoins et des contraintes de chacun, explique la réussite de ce parcours sécurisé. Entre Assofac, la RATP, la Région, les Conseils généraux et les autres prescripteurs, il existe une réelle écoute des uns et des autres et la volonté de co-construire ce projet, avec des échanges réguliers.

[En savoir plus sur Assofac](#) ^[1]

Propos recueillis par Raphaëlle Pienne (mars 2015)

Tags : [Conseil régional d'Ile-de-France](#) ^[2] | [transports](#) ^[3]